



# MONTAY



**DIMANCHE 14 AVRIL 2013**

# La Montagnarde

(8<sup>ème</sup> édition)

**5 Parcours VTT: 15, 25, 35, 45, 60 km**

**Inscription : 4 € avant le 13/04/13**

5 € sur place le 14/04/13

*Accueil à l'Ecole de Montay à partir de 7h00*

*Départ libre de 7h30 h à 9h.*

- Ravitaillements sur tous les parcours.
- Collation offerte à l'arrivée : Sandwich + boisson + frites ou choucroute.
- Station de lavage.



## Bulletin d'inscription

**A renvoyer avant le 12/04/2013**  
à l'adresse suivante :

« La Montagnarde »  
Maison des associations  
14 rue de la mairie  
59360 MONTAY



**Pré inscriptions :**  
- Auprès des Montagnards dans les randonnées.

- Permanence :  
**Samedi 13 avril 2013**  
de 14 h à 17 h  
à Montay.

LES INSCRIPTIONS SANS REGLEMENT NE POURRONT ETRE RETENUES

Règlement par chèque à l'ordre de : VTT Club Montagnard

**4€ sur pré inscription avant le 13/04/13**

**5 € le jour de la randonnée**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Email (facultatif) : .....@.....

**Club (facultatif) :** .....

Parcours :  15 km  25 km  35 km  45 km  60 km

### Règlement :

Chaque participant fait preuve d'un esprit de convivialité, de tolérance et de bonne humeur.  
Chaque participant s'engage à assurer sa sécurité et celle des autres.  
Chaque participant s'engage à respecter le Code de la Route sur l'intégralité du parcours.  
Le parcours est non fermé à la circulation et n'est pas réservé à l'épreuve. La présence de signaleurs ne doit pas faire baisser la vigilance de chaque participant.  
Chaque participant reconnaît avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle.  
Il engage sa responsabilité en cas d'accident dû à son imprudence ou à sa faute.  
La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas d'accident sur et en dehors du parcours, ou en cas d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la randonnée.  
Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux.  
L'engagement est ferme et définitif et ne fait l'objet d'aucun remboursement.  
Je certifie être en possession d'un certificat médical attestant une capacité suffisante à la pratique du V.T.T sur la distance du parcours choisi sans danger pour ma santé.

**Le port du casque est obligatoire.**

**La plaque de cadre fournie à l'inscription par les organisateurs devra être fixée sur le VTT pour accéder aux zones de départ et de ravitaillements.**

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter entièrement et librement toutes les dispositions.

**A Montay, le** .....

**Signature :**

**Signature des parents pour les mineurs :**

I.P.N.S

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

<http://vttmontagnard.skyrock.com>